

COLLECTIF DES DÉLÉGUÉS ÉLUS PARENTS D'ÉLÈVES
2010,
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GANGEOISE ET SUMÉNOISE

BRISSAC LE 18 OCTOBRE

ECOLE DE BRISSAC

7 AVENUE DE JEANNE D'ARC
34190 BRISSAC

M. REGNIER
INSPECTION ACADÉMIQUE DE L'HÉRAULT
31 RUE DE L'UNIVERSITÉ
34058

MONTPELLIER CEDEX 1

OBJET: DEMANDE D'AUDIENCE CONCERNANT LA QUESTION DU POSTE DE MAÎTRE E DU RASED SUR ÉCOLES DE SAINT-MARTIN DE LONDRES, NOTRE DAME DE LONDRES, BRISSAC, CAZILHAC, SAINT BAUZILLE DE PUTOIS, SAINT JEAN DE BUÈGES (CAUSSE DE LA SELLE).

MONSIEUR L'INSPECTEUR,

LORS DE NOTRE ENTREVUE DU 11 JUIN 2010, EN PRÉSENCE DE M. CARPENTIER, VOUS AVIEZ ANNONCÉ QUE VOUS VOUS EFFORCERIEZ DE POURVOIR, PAR REDÉPLOIEMENT DE POSTE, UN POSTE DE MAÎTRE E RASED POUR NOTRE SECTEUR DE SAINT-MARTIN DE LONDRES.

SUITE À L'ANNONCE DE M. CARPENTIER, FIN JUIN, DE NE REDÉPLOYER QU'UN SEUL DEMI POSTE DE MAÎTRE E SUR LE SECTEUR (APRÈS DÉCISION EN COMMISSION), NOUS VOUS AVONS FAIT CONNAÎTRE NOTRE MÉCONTENTEMENT,

PAR LA SUITE, VOUS AVEZ ANNONCÉ DANS UN ARTICLE DU MIDI LIBRE EN DATE DU 1^{ER} JUILLET 2010 QUE LA SITUATION ALLAIT ÊTRE REVUE À PARTIR DES PROPOSITIONS DE M.CARPENTIER, LES REDÉPLOIEMENTS ÉTANT ENCORE EN COURS DE RÉGULATION.

ENFIN, LE 2 JUILLET 2010, M. CARPENTIER NOUS A ANNONCÉ QU'UN 2EME DEMI-POSTE DE MAÎTRE E RASED SERAIT REDÉPLOYÉ SUR NOS ÉCOLES À LA RENTRÉE, SOIT AU TOTAL UN POSTE DE MAÎTRE E RASED À TEMPS COMPLET !

OR, AUJOURD'HUI, NOUS CONSTATONS AVEC COLÈRE QUE :

- SEUL UN QUART DE POSTE DE MAÎTRE E RASED A ÉTÉ ACCORDÉ AUX ENFANTS DES ÉCOLES DE BRISSAC, CAZILHAC, SAINT BAUZILLE DE PUTOIS.
- AUCUN MAÎTRE E N'INTERVIENT PLUS SUR LES ÉCOLES DE SAINT MARTIN DE LONDRES, NOTRE DAME DE LONDRES ET SAINT JEAN DE BUÈGES

C'EST POURQUOI, COMPTE TENU DE CES ÉLÉMENTS CONTRADICTOIRES QUI POURRAIENT METTRE EN DOUTE L'ENGAGEMENT QUE VOUS AVIEZ PRIS, AVEC M. CARPENTIER, AUPRÈS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET DE M. RIGAUD, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES, NOUS SOLLICITONS UNE AUDIENCE EN URGENGE AFIN DE POUVOIR ÉCHANGER AVEC VOUS À CE SUJET.

NOUS VOUS PRIONS D'AGRÉER, MONSIEUR L'INSPECTEUR, L'ASSURANCE DE NOTRE CONSIDÉRATION DISTINGUÉE.

COLLECTIF DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
FCPE
DÉLÉGUÉS DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE SAINT JEAN DE BUEGES,
NOTRE DAME DE LONDRES ET SAINT MARTIN DE LONDRES

COPIE À M.CARPENTIER
DIRECTEURS DES ÉCOLES CONCERNÉES
M.RIGAUD, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
MAIRES DES COMMUNES CONCERNÉES